

Décision

Générale

colonial

Décision n° 718 décision n° 718 du 12 juillet 1950

n° 718

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1950

Date de publication
12 juillet 1950

Date du numéro
31 juillet 1950

TEXTE INTÉGRAL

Le pharmacien, capitaine, Olemensat (-Jean), placé dans la position « hors.cadres », est affecté à l'hôpital colonial de Djibouti, en remplacement du pharmacien capitaine Jardin, pour compter du 19 juin 1950. L'adjudant infirmier Aunionnier (Xoé), placé dans la position « hors cadres » pour compter du 5 juin 1950, est mis à la disposition du directeur du service de santé. Le sergent Cristint (Jean-Baptiste), placé d'ans la position « hors cadres » pour compter de la date de sont débarquement à Djibouti, est mis n la disposition du directeur du service de santé.